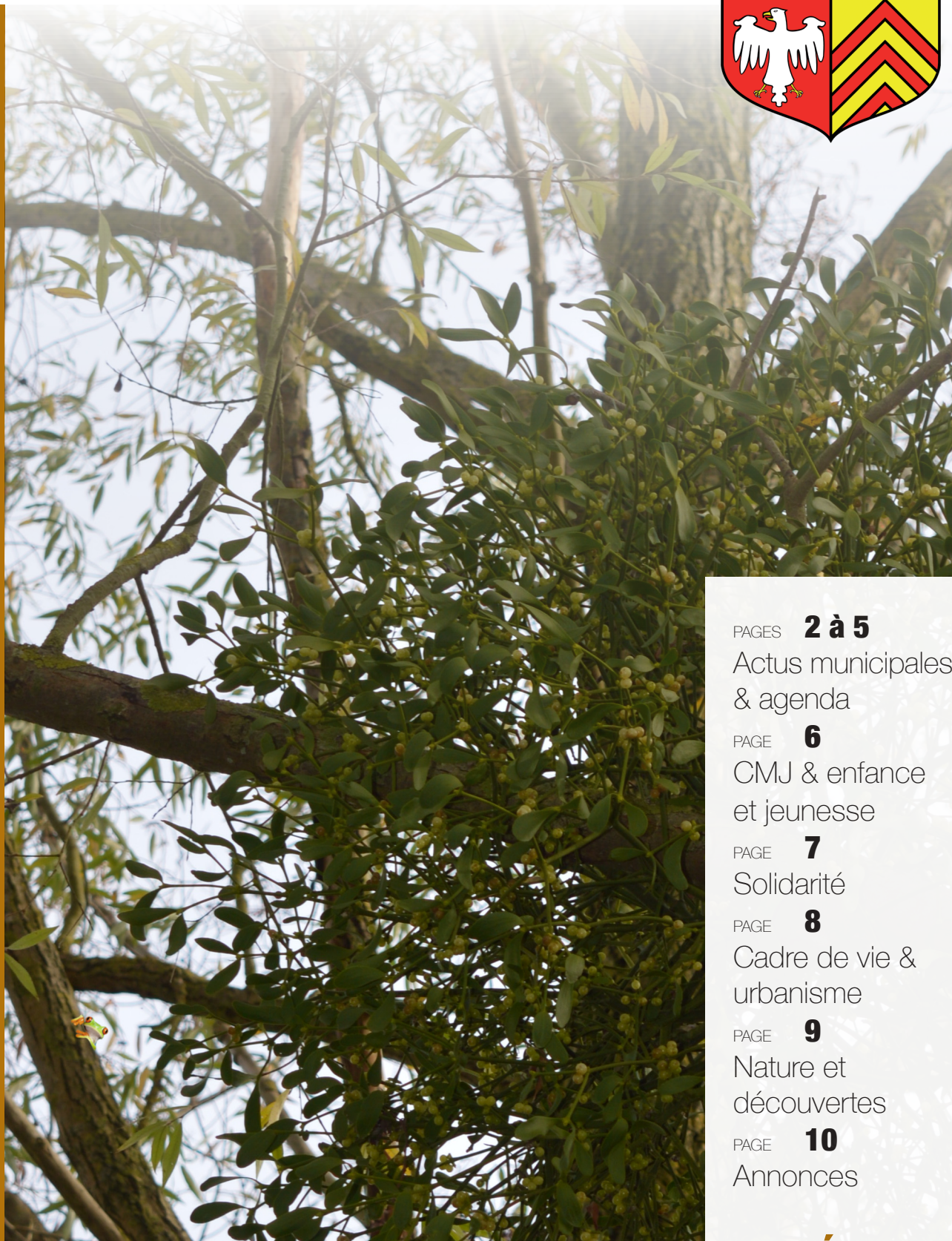


NUCOURT

Com-Info



PAGES **2 à 5**

Actus municipales
& agenda

PAGE **6**

CMJ & enfance
et jeunesse

PAGE **7**

Solidarité

PAGE **8**

Cadre de vie &
urbanisme

PAGE **9**

Nature et
découvertes

PAGE **10**

Annonces

NUMÉRO 83

JANVIER 2016

Janvier sec et sage est un bon présage.

Édito Vœux du Maire du 22 janvier 2016

“ Bonjour à tous,

Tout d’abord, je tenais à vous remercier d’avoir accepté notre invitation et vous adresse à toutes et à tous, au nom de l’ensemble du conseil municipal, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite ainsi qu’à tous vos proches. Permettez-moi tout d’abord de remercier pour leur présence un certain nombre de personnalité avec lesquelles la commune a des relations étroites et qui œuvrent directement ou indirectement au développement et fonctionnement avec celle-ci.

M. Houillon notre député, M. Guiard président de notre interco la CCVC, Ms les maires des communes voisines : M. Gabriel du Bellay, M. Beaugrand de Cléry, le major Philipparie de la gendarmerie de Marines, et le capitaine Devantoy chef de centre des pompiers de Magny.

Nous voici à l’aube de l’année 2016 et formons le vœu que cette nouvelle année soit porteuse de bonnes nouvelles et d’optimisme. Qu’elle puisse nous faire oublier la douloureuse année 2015 marquée par des attentats meurtriers qui voudraient plonger notre société dans un avenir incertain. Aussi, nous devons rester forts, tous ensemble, pour garder à notre pays son intégrité, défendre ses valeurs et permettre à notre civilisation de rester libre, fraternelle et en paix.

Cette année 2015 n’a pas non plus épargné nos collectivités locales auxquelles a été imposé un effort drastique de participation à la réduction de la dette publique.

Dans ce contexte difficile, nous manquons de visibilité pour bâtir et financer nos projets d’équipements indispensables à la qualité de vie sur notre commune.

La baisse des dotations, les charges nouvelles imposées par des normes de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes mettent toutes les communes devant les plus grandes difficultés financières, d’autant plus que les autres collectivités territoriales, confrontées aux mêmes baisses de leurs revenus, sont amenées à réduire sérieusement leur subvention voire à les supprimer dans certains domaines.

Malgré cette situation difficile, l’action communale veut rester dynamique et il y a matière à vous faire une rétrospective rapide des événements, réussites et échecs, vécus par notre commune lors de l’année écoulée.

Au niveau de l’aménagement du territoire :

- Le remplacement des éclairages par des éclairages « basse consommation » de la rue du bois de Chars.
- La mise en place par le CD95 d’un plateau de ralentissement à l’entrée Nucourt/Magny jugée accidentogène.
- Constat d’échec sur le projet d’installation d’une antenne relais GSM jugé trop coûteux au regard des contraintes imposées à proximité d’un site classé.
- Échec également pour la vidéo protection pour laquelle nous n’avons pas obtenu les aides attendues.

Au niveau de l’école :

- Déménagement de l’école maternelle vers le site de l’école « les quatre vents » rendu possible par la baisse des effectifs et par soucis d’économie.
- Création d’un dortoir, d’une salle informatique et d’une salle pour les professeurs subventionnés à 80% par l’État et le CD95.
- Mise en place de tableaux numériques grâce à l’aide parlementaire de notre député.
- Mise en conformité d’accessibilité notamment sur chacune des classes ainsi que des sanitaires.

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal

Mairie de Nucourt – rue de la Boutrolle – 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie.nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. **Rédaction :** les conseillers municipaux. **Conception et réalisation :** Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l’environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Notons au passage l'énorme implication des équipes enseignantes, du personnel municipal et des sociétés intervenantes pour être prêt à la rentrée. Cette réunification des deux écoles est un véritable succès.

Au niveau du patrimoine communal :

- La rénovation d'un logement communal situé à l'école avec l'aide de l'État pour 40% et d'un engagement exceptionnel de l'équipe technique municipale qui a réalisé l'aménagement intérieur. Ce logement va pouvoir être loué prochainement.
- La création d'un sentier du patrimoine avec l'aide du PNR mettant en valeur les monuments, l'histoire et l'action des hommes au fil du temps sur notre village.
- L'aménagement avec Magny de l'ancienne voie ferrée en chemin de randonnée. La portion de Nucourt a d'ailleurs fait l'objet d'un entretien tout particulier cette semaine avec l'équipe technique municipale et je vous encourage à la découvrir.

Au niveau du développement durable :

- La décision d'un engagement du village sur le zéro phyto et la mise en place d'une gestion différenciée avant l'échéance de 2018 qui le rendra obligatoire pour des raisons de santé publique et environnementale.

Cette décision simple à prendre est lourde de conséquences car elle va modifier les protocoles d'intervention de nos agents qui vont être formés, modifier nos standards visuels à plus de tolérance pour les mauvaises herbes et probablement nécessiter une implication citoyenne sur les zones sensibles que sont les trottoirs gravillonnés. Des solutions sont à l'étude notamment avec des produits bio et vont être développées avec l'aide du PNR.

Cette année 2015 a donc été dynamique et conforme au budget mais elle a mis en évidence un affaiblissement de la trésorerie en fin d'année, conséquence des réformes successives depuis 2010, telles que celles de la taxe professionnelle et des rythmes scolaires, de la baisse des dotations et de l'augmentation des frais annexes engendrés.



L'année 2016 va donc être une année importante car les aides institutionnelles sont déjà annoncées à la baisse et la loi NOTRe pointe le bout de son nez avec son lot de transfert de compétences notamment concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement annoncé à l'horizon 2018.

Le conseil municipal doit d'ores et déjà engager des mesures d'économie sur ses frais de fonctionnement, oublier les habitudes de dépense pour repenser un budget de rigueur.

Nous n'allons pas rentrer aujourd'hui sur le détail des mesures qui doivent être prises mais elles doivent s'appliquer sur toutes les lignes budgétaires.

Dans ce contexte où de nombreux challenges sont à relever, des projets pour lesquels nous avons des subventions ou finalisés un plan de financement, devraient néanmoins voir le jour en 2016.

En aménagement du territoire :

- Étude de la réhabilitation de l'assainissement à travers le schéma directeur d'assainissement mené conjointement avec la commune de Cléry et l'agence de l'eau pour en réduire les coûts (bel exemple de mutualisation comme il en faudrait beaucoup).
- Probables travaux d'enfouissement des réseaux rue de la gare avec le syndicat SIERC.
- Mise en place du plan anti-inondation. Le financement semble acquis mais les acteurs changent avec la loi NOTRe, toutefois je fais confiance à nos délégués de choc pour arriver à la solution finale.

Patrimoine :

- Réhabilitation des cinq logements rue de la Boutrolle, projet nécessaire, initié en 2013, par un plan de financement intéressant avec l'assistance du PACT 95 devenu SOLIHA 95.
- Création d'un préau à l'école aidé à 80 % par l'État et le CD95 mais qui doit être accepté par l'architecte des bâtiments de France.
- Prolonger la mise en conformité d'accessibilité des bâtiments communaux étalée sur 2 ans.
- Optimiser l'utilisation des locaux de l'ancienne maternelle.

L'action communale ne s'arrête pas à l'investissement matériel mais doit s'appliquer à la cohésion sociale et là aussi beaucoup d'innovations doivent intervenir.

J'en profite pour remercier et formuler tous mes vœux à tous les élus et bénévoles qui, dans les associations ou au sein de comité ou de commissions, œuvrent dans ce sens et contribuent au dynamisme de notre village :

- Le comité des fêtes qui permet d'apporter joie et culture mais aussi de rassembler un maximum de Nucourtois : beaucoup d'innovations en 2015 qu'il nous faut prolonger.
- Le foyer rural avec des actions plus ciblées mais très appréciées, je pense au sport qu'il faut sans cesse redynamiser, la bibliothèque, le pastel et bien d'autres encore.
- L'association du jumelage qui doit accueillir cette année nos amis de Wenings.
- Le CCAS pour son action d'aide sociale fortement sollicité en ces temps difficiles et son action auprès de nos seniors.
- Et toutes les autres comme les anciens combattants et leur mission du devoir de mémoire, l'engagement de l'équipe du Téléthon et des brodeuses, des associations de chasse sur la faune, le comité de rédaction du journal et j'en oublie sûrement.
- La nouvelle équipe du CMJ renouvelée en 2015 qui a montré, récemment, un engagement remarquable envers les plus faibles avec les restos du cœur et d'autres actions en cours.
- Tous les employés communaux qui, au-delà de leur mission, sont force de proposition pour améliorer la qualité du service public et le rendre plus proche des Nucourtois.



Cette vie associative qui doit s'étendre encore est essentielle et enrichit l'esprit d'appartenance à un village.

Cette cohésion doit également s'exprimer dans notre volonté de soutenir les commerces et les entreprises, de les faire vivre et se maintenir dans notre village ce qui n'est pas toujours facile.

Le dynamisme d'un village se mesure également avec l'évolution de sa population qui semble avoir progressé mais les efforts d'urbanisme doivent continuer dans ce sens et des projets sont à l'étude.

Je profite de cette audience pour rappeler le prochain recensement et vous demander de réserver le meilleur accueil, dès demain, à nos agents recenseurs.

Je terminerais enfin mon discours sur l'interco, la CCVC qui, qu'on le veuille ou non, va prendre de plus en plus d'importance dans la vie de notre village et qui met en place différents services, des plateformes d'assistance, des aides spécifiques et la mise en chantier d'équipement important comme le haut débit qui semble bien parti.

Aussi, je vous encourage à intégrer de plus en plus cette communauté de commune dans votre vie de tous les jours.

Avant de partager la galette proposée par le comité des fêtes et réalisée par notre boulanger, avec toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons encore une année porteuse de bonnes nouvelles, de réussites professionnelles et personnelles et enfin et surtout une excellente santé.

Bonne année à tous. ”

Philippe Flahaut

Conseil municipal du 17 décembre 2015

Finance

Suite à la réforme de la taxe professionnelle, de la baisse des revenus fiscaux, de la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et de la baisse des subventions, il devient difficile d'avancer les fonds d'investissement avant de recevoir les aides ou subventions. Pour pallier ce déséquilibre, le conseil municipal a décidé la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 50 000 € pour une durée d'un an à partir du 18 décembre 2015.

Comptabilité analytique

Depuis le 1^{er} janvier 2016 la commune a mis en place la comptabilité analytique. Dérivée de la comptabilité générale, elle permet de calculer le coût des activités menées par la collectivité et d'en expliquer les facteurs déterminants afin de les contrôler. La comptabilité générale seule ne permet pas de connaître cette structure de coût puisqu'elle répartit les charges par nature, alors que la comptabilité analytique les ventile par destination.

Rappel sur le recensement

Il se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016 et votre participation est obligatoire. L'agent recenseur, qui est tenu au secret professionnel, sera muni d'une carte officielle et vous remettra tous les documents nécessaires pour vous faire recenser soit en ligne, soit sur papier. Nous vous remercions de lui réserver un très bon accueil. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.



Nucourt

Dimanche 7 février

Chandeleur du CCAS à partir de 14 h 30 dans la salle du foyer rural.

Samedi 13 février

Concours de belote à 20 h 30 dans la salle du foyer rural.

Mardi 16 février

Collecte des encombrants.

Idées sortie

Dimanche 31 janvier

Théâtre comédie dramatique « Parle pas si fort » à 15 h 30, salle Joseph Kessel à Aavernes.

Samedi 6 février

Conférence « La première exposition impressionniste de 1874 » à 15 h 00 à l'office de tourisme, place de la piscine à Pontoise.

Du 10 au 14 février

Festival des toupies, yo-yo et diabolos du monde, salle Georges Pompidou à Marines.

Dimanche 14 février

Spectacle préhistorique contemporain « Madame de Néandertal » à 15 h 00 au Musée du Vexin français à Théméricourt (sur réservation).

Samedi 13 et dimanche 14 février

Salon country western au Parc des expositions Hall Saint-Martin à Pontoise.

Du 17 au 21 février

Au fil de l'art à la salle Georges Pompidou à Marines.

Samedi 12 mars

Conférence mégalithique du Vexin à 15 h 00 au Musée du Vexin français à Théméricourt.

Les lutins du Père Noël

Tous les élus du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) se sont donnés rendez-vous samedi 12 décembre, place Jean-Marc Gernigon pour livrer le fruit de la collecte de jouets précédemment récupérée.



Celle-ci est chargée dans quatre véhicules afin d'être livrée au local des restos du cœur à Magny-en-Vexin.

Arrivés à destination, les jouets sont déchargés, et mis en place pour la traditionnelle photo. Puis, c'est autour d'un chocolat chaud et de biscuits que les acteurs du CMJ ont échangé sur les modalités de distribution de leur collecte avec les membres de l'association.

Rassurés et heureux de savoir que tous les jouets trouveront un jeune propriétaire, c'est avec le sourire et l'accomplissement du devoir bien fait que tous les membres du CMJ ont regagné leur domicile.



Point conseil petite enfance

Une réunion d'informations destinée aux futurs parents, parents du territoire, et à toutes personnes intéressées, se tiendra le mardi 15 mars 2016 de 19 h 00 à 20 h 30 à l'école (à côté de la mairie) place G. de Maupéou à Ableiges.

Lors de cette réunion, les professionnels de la petite enfance y présenteront les différents services et modes d'accueils existants, ainsi que les droits et prestations liés à l'arrivée de l'enfant.

Les P'tits nomades du Vexin

Calendrier des séances jusqu'aux vacances de printemps.

Marines

Au sein de l'hôpital.
14 mars et 11 avril.

Cormeilles en Vexin

Salle à côté de la mairie.
8 mars, 22 mars et 5 avril.

Boissy L'Aillierie

Maison pour tous, chemin du cimetière.
15 mars, 29 mars et 12 avril.

Chars

Salle à côté de la mairie.
10, 24 et 31 mars & 7 avril.

Nucourt

Camp de César.
15 avril.

Seraincourt

63 rue Normande.
11 mars, 18 mars, 25 mars, 1^{er} avril et 8 avril.

Le CCAS fête la chandeleur

Le CCAS fête la chandeleur le 7 février 2016 à partir de 14 h 30 à la salle du foyer rural de Nucourt. Après la dégustation des crêpes, le traditionnel loto clôturera l'après midi.

Toutes les personnes de plus de 65 ans sont les bienvenues. Pour permettre une bonne organisation, merci de vous inscrire avant le vendredi 5 février 2016 en appelant à la mairie au 01 34 67 41 11.

Noël pour nos anciens

Cette année encore, la désormais traditionnelle distribution des colis de Noël a eu lieu le 19 décembre.



Pour rendre ce moment encore plus chaleureux et convivial le CCAS avait organisé une collation durant laquelle chacun a pu converser, déguster des petits fours et trinquer aux fêtes de fin d'année. À l'issue de cette rencontre, un colis de bons produits leur a été remis dans la joie et la bonne humeur.

Fidélité au Téléthon

Comme les années précédentes, les Nucourtois ont fait preuve d'une grande solidarité pour le Téléthon qui s'est déroulé les 4 et 5 décembre.



Grâce aux bénévoles qui ont proposé un grand choix de confections artisanales, de gâteaux, une tombola sans oublier la réalisation de 445 crêpes, les organisateurs ont récolté la somme de 2002 euros, qui a été reversée à l'association française contre les myopathies (AFM).

Les amis du Téléthon et les membres du comité des fêtes vous remercient de votre générosité, et sont prêts à renouveler cette opération pour 2016.

La CCVC rapproche ses habitants

Grâce à son site www.vexincentraide.fr vous pouvez publier gratuitement votre annonce en un seul clic et rencontrez vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin...), vos compétences (techniques, manuelles...), échanger vos objets ou acquérir de nouveaux savoir-faire.

Initiez-vous aux premiers secours

Vous souhaitez connaître les gestes utiles pour sauver des vies ? Le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours, organise des séances d'initiation aux premiers secours de deux heures les 5 et 6 février dans le Val-d'Oise (centres de secours de Magny-en-Vexin, Marines et Osny le 6 février).

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés :

- Alerter les secours.
- Masser et défibriller.
- Traiter les hémorragies.

Ces gestes peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou de situations exceptionnelles comme les événements tragiques du 13 novembre 2015.

Elles ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur.

Renseignements et inscriptions sur le site www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Protection-Civile/Secourisme/Les-gestes-qui-sauvent-initiez-vous-aux-premiers-secours

Stationnement à l'école « les quatre vents »

Par mesure de sécurité, notamment en cette période où s'applique le plan « Vigipirate », le stationnement des véhicules doit se faire sur le parking destiné à cet effet.

SIABVAM : maîtrise du ruissellement

Une première étude avait été réalisée en 2007/2008 pour l'élaboration du contrat de bassin. Quatre sous-bassins avaient été déterminés « prioritaires » : Ambleville, Chaussy, Magny-en-Vexin et Nucourt.

En 2013, un marché a été signé pour reprendre les avant-projets, les actualiser et les valider. Il était ensuite prévu une réunion par sous-bassin avec les propriétaires et les exploitants pour leur présenter les aménagements, élaborer le dossier « Loi sur l'Eau » et demander des subventions. Les réunions avec les propriétaires et les exploitants ont été plus longues que prévu initialement et les financeurs tardent à répondre aux demandes de financement. Ils demandent souvent des aménagements différents de ceux proposés, ne souhaitent plus de bassin de rétention mais préfèrent des aménagements en amont.



Les élus se plaignent auprès du SIABVAM qu'après tant d'études si peu de travaux soit réalisés. Depuis plusieurs années maintenant, des études onéreuses sont en cours mais n'aboutissent à rien sur le terrain. Les propositions des agriculteurs rencontrés ont été fournies au bureau d'étude et nous sommes dans l'attente du résultat malgré plusieurs relances.

Un COPIL (Comité de Pilotage avec l'Agence de l'eau, le département, le PNR...) a eu lieu fin décembre pour faire le bilan des différentes actions menées en 2015. Les délégués ont réaffirmé la priorité pour le ruissellement.

Parasite ! Gui !? Moi !?

« C'est un peu fort comme terme ! Je suis hémiparasite si vous voulez tout savoir, ou pique assiette pour être plus familier. Je me permets de ponctionner uniquement l'eau et les sels minéraux de mon hôte, quant à la production de sève je me débrouille tout seul. Alors un peu plus d'indulgence à l'avenir, pour moi qui fut symbole d'immortalité pendant des millénaires. Figurez vous d'ailleurs que les scientifiques voient en moi un intérêt dans leur lutte contre la multiplication des cellules cancéreuses. »

Après toutes ces années où nous l'avons délogé pour parer notre salle des fêtes de ses belles boules blanches (très rares car les baies sont souvent noires ou rouges), il aurait été ingrat de ne pas le laisser nous faire part de son petit coup de gueule. Poursuivons : le gui n'a pas de racines et s'enfonce dans l'arbre grâce à un suçoir, les touffes de gui peuvent atteindre 1 m de diamètre et vivre 35 ans.

Ses fruits sont des baies, vertes et allongées jusqu'à la mi-août, elle gonfle jusqu'au mois de novembre pour devenir blanches et translucides en hiver et que Pierre Déom nomme avec humour les « baies vitrées ». Les graines sont entourées d'une substance visqueuse (la viscine) qui s'étire et forme des filaments de glu dont on se servait pour attraper les oiseaux.

Ces baies servent de manne providentielle au plus fort de l'hiver pour certains oiseaux (sittelles, mésanges bleues, grives draines, la fauvette à tête noire...). Mais le gui ne se laisse pas dévorer si facilement gratuitement, par plaisir. Il a une idée en tête, celle de se disséminer.

Pour cela, la grive draine lui est particulièrement favorable car elle peut avaler ses graines sans que ses sucs digestifs ne les réduisent en bouilli. Il paraît que ceux du pigeon ramier ne sont pas aussi tendres. Et vous pouvez deviner la suite : les graines seront évacuées par les fientes de l'oiseau et bébé gui n'a plus qu'à espérer tomber sur la bonne branche, parce que monsieur est difficile et ne s'installe pas n'importe où. Il

affectionne les peupliers, les pommiers... Et se fera rare sur les chênes, charmes, châtaigniers et inexistant sur le hêtre.

Dans le domaine de l'anticonformisme nous n'avons pas fini... Le gui peut se développer la tête à l'envers, ce qui est impossible pour toute autre espèce végétale qui s'oriente systématiquement vers le ciel. Renversant non !!



Mais, allez-vous demander, comment une graine de gui a-t-elle fait pour rester sous la branche ? Il suffit que la graine, en mal de sensation forte, ayant frôlé le côté d'une branche pour s'y retenir en partie grâce à la viscine, décide de faire un saut à l'élastique. Elle s'amuse ainsi à faire le yoyo jusqu'à ce que le vent stoppe ces enfantillages et la colle sous la branche.

Autre et dernier fait singulier, le gui pourtant arbre à feuilles caduques, reste perpétuellement vert. Le cycle de ses feuilles ne s'achève pas en automne, comme le commun des feuilles, mais passe l'hiver, le printemps et elles finissent enfin par tomber au mois d'août avec la chance de connaître leurs descendantes (3 mois de sursis pour les feuilles de gui).

Sources :

La nature en bord de chemin de Marc Giraud
La Hulotte numéros 48 et 49 de Pierre Déom

Location logement

La municipalité propose à la location le logement connexe à l'école. Il s'agit d'un duplex de type F3, appartement familial, à l'état neuf. Ce logement, sous bail précaire, est disponible.

Pour avoir plus d'informations, laissez vos coordonnées au secrétariat de mairie (au 01 34 67 41 11 ou mairie.nucourt@wanadoo.fr) qui demandera aux membres de la commission logement de prendre contact avec vous.

Collecte des ordures ménagères

Le SMIRTOM rappelle que certains déchets (terre, cailloux...) doivent être déposés en déchetterie dans la limite de 1 m³ par semaine et lorsqu'ils sont déposés dans les poubelles d'ordure ménagères ces dernières ne seront pas collectées.

Il est également demandé aux habitants de ne pas entraver le passage de la benne par un stationnement gênant, en effet les manœuvres peuvent parfois être dangereuses.



Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Une navette de la bibliothèque régionale passe tous les 15 jours, de ce fait vous pouvez commander les livres et disques que vous désirez emprunter dans la mesure de leur disponibilité à la bibliothèque départementale du Val-d'Oise.

Les enfants scolarisés à l'école « Les quatre vents » se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours pour emprunter et échanger leurs livres, ainsi les professeurs des écoles peuvent s'appuyer sur le prêt des livres pour étoffer les sujets étudiés en classe.

Il existe un espace de lecture pour les petits, les scolaires, les collégiens et les adultes.

Vous pouvez emprunter une liseuse pour trois semaines moyennant un chèque de caution d'un montant de 200 €.

Un espace CD est également à votre disposition.

Les prêts se font gratuitement pour cinq livres, pendant une durée de trois semaines à condition de s'être acquitté de la cotisation annuelle de 10 € auprès du foyer rural.